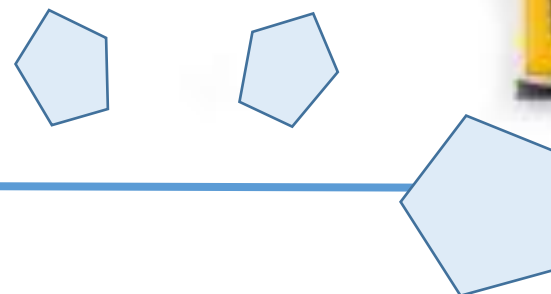
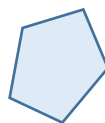


Projet éducatif

2019-2022



But et définition du projet éducatif



Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*.

De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes (LIP, articles 37 et 97.1) :

La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;

- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère (LIP, article 459.3) ;
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Afin de se doter d'un projet éducatif hautement porteur de sens et de cohérence, toute la communauté de notre école a été consultée afin de susciter une grande mobilisation orientée vers la réussite de nos élèves. Ainsi l'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, personnel de soutien, direction), les membres du conseil d'établissement, les parents et les élèves ont participé à l'élaboration de notre projet éducatif.

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- Les élèves et les parents ont été consultés par un sondage portant sur l'appréciation des services dispensés dans leur école primaire ;
- Le personnel de l'école (enseignants, professionnels, personnel de soutien) a été consulté sur le projet éducatif lui-même ;
- Les membres du conseil d'établissement (CÉ) ont dans un premier temps, donné le mandat de l'élaboration du projet éducatif 2019-2022 à un comité de travail composé d'enseignants et de membres parents du CÉ. Par la suite, lors de 3 séances ordinaires du CÉ prévues au calendrier, les membres ont été consultés, ont participé aux échanges et ils ont adopté le projet éducatif 2019-2022.

Mise en contexte

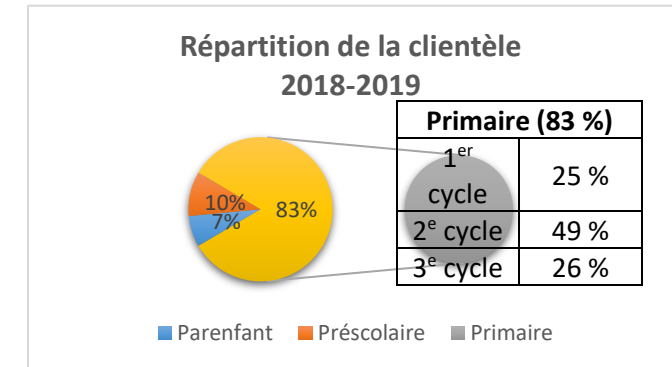
Portrait de sa clientèle

L'école primaire Carrousel offre des services éducatifs au préscolaire et au primaire à une clientèle régulière provenant de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults et de l'arrondissement Saint-Joachim-de-Courval de Drummondville. Notre établissement dessert une population qualifiée de milieu favorisé selon les indices de milieu socio-économique (IMSE) et du seuil de faible revenu (SFR). Ce recensement en 2017-2018 a attribué à l'école primaire Carrousel l'échelon 1 sur une échelle de 1 à 10 pour les 2 indices (indice 1 = milieu favorisé).

En 2018-2019, 107 élèves fréquentent notre école et elle dessert 54 familles :

- 9 élèves au programme Parenfant (4 ans)
- 16 élèves à la maternelle
- 84 élèves au primaire (1^{re} à la 6^e année)

De ce nombre, 3 % sont des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).



Un personnel mobilisé

L'Équipe-école de Carrousel travaille en étroite collaboration et de façon concertée afin de suivre tous ensemble chaque parcours d'apprentissage de chacun des élèves qui fréquentent notre école.

Parmi notre personnel, on dénombre :

Personnel enseignant

- 3 enseignants titulaires temps complet
- 1 enseignant titulaire temps réduit (70 %)
- 1 enseignante partageante (30 %)
- 2 enseignants 3^e cycle mi-temps (50 %)
- 4 enseignants spécialistes temps partiel

Personnel de soutien

- 1 secrétaire d'école (2 jours/semaine)
- 1 concierge temps partiel

Personnel professionnel

- 1 orthopédaque (4 jours/semaine)
- 1 psychoéducatrice (1,5 jours/semaine)

Personnel aide à l'apprentissage

- 1 éducatrice spécialisée

Personnel cadre

- 1 direction d'école (2 jours/semaine)

Personnel du midi

- 2 éducatrices (Service de garde)
- 2 surveillantes du midi

Personnel Service de garde (fin de journée – Saint-Joachim)

- 1 éducatrice

OPP

- 17 parents

Conseil d'établissement

- 5 membres parents
- 5 membres du personnel

Nos valeurs

Notre établissement partage et se définit à partir des mêmes valeurs que la Commission scolaire des Chênes : le respect, l'engagement et la persévérance.

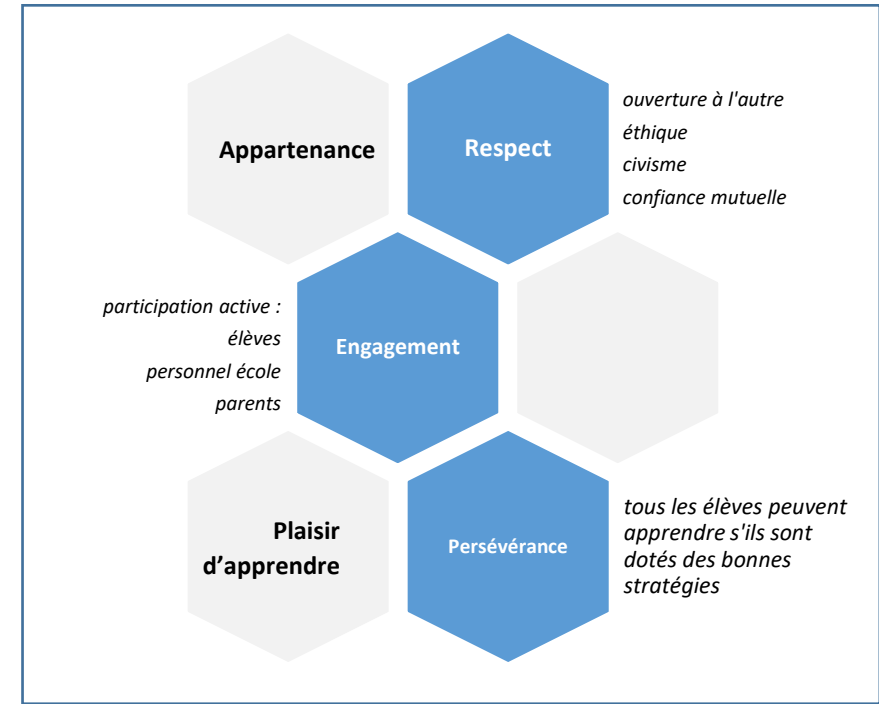
S'ajoutent également 3 autres valeurs qui reflètent les forces du milieu et motivent les actions :

- L'appartenance : cette valeur se vit à Carrousel par la valorisation des intervenants scolaires ainsi que par la mise en valeur du milieu de vie afin que chacun des participants à la vie scolaire éprouve de la fierté à faire partie de ce groupe. Aussi, l'appartenance est favorisée par l'encouragement et le support des initiatives individuelles afin d'enrichir la vie scolaire. Enfin, les particularités, talents individuels et intérêts de chacun sont encouragés afin de favoriser l'enrichissement de l'ensemble des membres du groupe.
- Une communauté proactive impliquée dans le projet scolaire de ses enfants : les parents de l'école Carrousel par leur dynamisme et leur grand désir d'implication appuient l'école et son équipe pour maximiser l'offre de services et la vie de l'école.
- Le plaisir d'apprendre : c'est l'acte fondateur de toute éducation. – *Philippe Meirieux*. Voir la lumière dans les yeux de l'élève révèle son désir d'apprendre et de s'investir dans des projets scolaires multiples. Toute la communauté de l'école Carrousel a à cœur de maintenir bien vivantes toutes les petites étincelles de chacun de nos élèves.

Les forces du milieu

L'école primaire Carrousel se distingue par son milieu de vie et l'environnement d'apprentissage qu'elle offre à ses élèves. Notre école compte 5 groupes classes créant ainsi un milieu scolaire de petite taille où tous les élèves se connaissent bien, partageant leur quotidien dans une ambiance familiale, chaleureuse et conviviale. Les élèves affirment se sentir en sécurité à l'école et aiment la fréquenter. Tous adhèrent à privilégier la bienveillance dans toutes les interactions du quotidien. (Voir graphique ci-contre)

L'implantation du programme de soutien au comportement positif (SCP) instauré en 2014-2015 a doté l'école d'une philosophie d'accompagnement nouvelle en milieu scolaire orientée vers le renforcement des comportements positifs. Ce changement d'intervention important a constitué un moteur significatif pour notre école. Grâce à la modélisation des comportements souhaités, l'encouragement continu des élèves à interagir de manière positive (la civilité et le respect des autres sont prioritaires pour tous à Carrousel) et aux interventions harmonisées sur le comportement, le climat de l'école s'est amélioré. Par ce changement de pratique important, l'équipe-école a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé en 2013 dans son projet éducatif : Offrir un milieu de vie enrichissant où chacun apprend à vivre dans l'harmonie et le respect des autres.



L'engagement des élèves (**3^e cycle**) au quotidien contribue à l'amélioration de l'organisation des temps de vie dans l'école et sur la cour. Entre autres, les plus grands animent les jeux des plus petits à la récréation afin de mieux structurer ce moment de la journée et permettre de vivre les récréations dans le plaisir et l'harmonie. Nos élèves du 3^e cycle, par ces prises en charge gagnent en autonomie, en responsabilisation et ils développent beaucoup leur leadership positif.

L'implication active de tous les membres du personnel dans les moments de vie hors de la classe favorise un vivre ensemble des plus signifiants et positifs : le lien maître/élève est privilégié afin d'offrir un climat propice à tous les apprentissages.

La participation active des parents à la vie de l'école par l'**OPP** vient affirmer à nos élèves tout l'intérêt que les adultes portent à leur cheminement scolaire et facilite l'organisation d'activités multiples variées dans notre école telles que : olympiades, courses, collations surprises, *Animagerie*, journée d'activités animées. Les deux municipalités du territoire de Carrousel donnent accès à des installations municipales de qualité : la bibliothèque, la coopérative de garde de Sainte-Brigitte-des-Saults et les 2 centres communautaires ajoutent aux infrastructures de l'école plusieurs plateaux.

Le personnel de l'école est aussi très engagé dans l'amélioration et la progression continues des apprentissages des élèves.

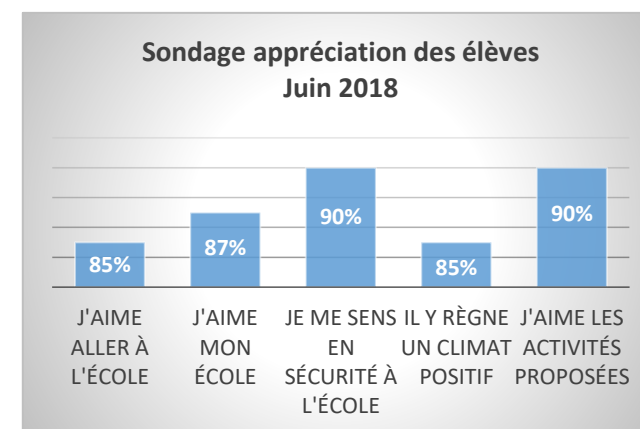
Les résultats en **lecture** ont progressé grâce aux efforts concertés et au travail d'équipe soutenu des enseignants et des professionnels (voir tableaux annexe 1). Telle qu'elle s'y était engagée, l'équipe-école s'est investie dans le **continuum de lecture** et l'**enseignement explicite** des stratégies de lecture.

L'implantation de l'approche *Réponse à l'intervention (RAI)* dirigée par l'orthopédagogue et concertée entre tous les enseignants a permis aux élèves à risque de recevoir de l'aide ciblée en lecture et en écriture. Des sous-groupes d'élèves travaillent, par exemple, avec l'orthopédagogue pour mieux maîtriser l'inférence du 2^e cycle et de retour en classe, l'enseignante poursuit avec l'élève l'acquisition des stratégies.

Au **préscolaire**, le programme **Forêt de l'alphabet** favorise le dépistage précoce des besoins chez nos futurs lecteurs et aidé du programme **Le Sentier**, dispensé par l'orthopédagogue, les élèves plus vulnérables travaillent donc à consolider l'acquisition des sons et des lettres. Des références en orthophonie et en ORL sont effectuées pour tous les doutes de déficits langagiers et auditifs.

Les taux de réussite en **écriture** et en **mathématiques** ont progressé ces 2 dernières années et ont surpassé les taux de réussite de la CSDC. L'accès à la réussite pour un plus grand nombre d'élèves (voir tableaux annexe 1) est le résultat des choix d'une équipe-multi soucieuse de répondre prioritairement aux besoins spécifiques de tous les élèves. Les allocations financières des mesures **Aide individualisée, Partir du bon pied, Aide aux parents, Soutien primaire** et plus récemment **Coup de pouce** ont été employées pour l'ajout :

- 1 éducatrice spécialisée dans les classes, où l'on retrouvait les élèves à risque, avec l'objectif premier de permettre à l'enseignante titulaire un temps privilégié pour reprendre avec les élèves à risque les difficultés identifiées ;
- 2 journées d'orthopédagogie en 1^{re} année ;
- 1 ressource enseignante pour permettre le décroisement des classes multi-âges pour la préparation et la tenue des épreuves du MEES.



Au **préscolaire**, l'allocation dédiée à ce groupe d'âge a permis l'ajout de 7 h/semaine de soutien à la classe d'une éducatrice spécialisée pour offrir des ateliers sur l'acquisition des habiletés sociales en groupe, des activités de renforcement de la motricité fine ou globale, afin de permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences préalables au passage au primaire.

Depuis 2017-2018, l'ajout de **l'anglais intensif** à la grille-matières permet d'enrichir le profil d'apprentissage des élèves de 6^e année. En leur offrant un rythme d'apprentissage différent (alternance 5 jours académique/5 jours anglais en continu sur les 10 mois du calendrier scolaire), nos élèves qui complètent leur dernière année du primaire dans leur école de quartier sont davantage mobilisés dans leurs apprentissages et apprécient cet environnement qui les prépare à l'entrée au secondaire. Ils améliorent leurs méthodes de travail et acquièrent de l'autonomie.

Ce sont les résultats d'une grande mobilisation d'une équipe-multi soucieuse de répondre aux besoins spécifiques de tous les élèves.

En septembre 2014, le Service des ressources matérielles de la CSDC complétait le **plan d'amélioration des installations** de l'école. En septembre 2018, les travaux d'amélioration du parc-école ont été complétés. L'école primaire Carrousel est dotée d'une bâtisse actualisée, adaptée et d'un parc-école rénové.

Les défis

Par l'analyse de nos résultats, on identifie les zones de vulnérabilité suivantes :

Tout en maintenant les efforts de suivis et de régulation de nos pratiques en lecture, il faudra s'attarder aussi à l'amélioration des apprentissages de nos élèves garçons en écriture et en mathématiques 4^e et 6^e année (voir tableaux annexe 1).

- Réduire les écarts des taux de réussite entre les résultats au sommaire et à l'épreuve unique en lecture, écriture et en mathématiques (voir tableaux annexe 1) ;
- Soutenir par des moyens probants les élèves du 1^{er} cycle manifestant des déficits dans les compétences à lire et à écrire ;
- Soutenir par des moyens probants le développement chez nos élèves, la persévérance à la tâche académique et la persistance de l'effort ;
- Améliorer la communication interne et externe pour répondre aux attentes et remplir les défis identifiés ;
- Développer le sentiment d'appartenance des élèves envers leur école et d'y découvrir le plaisir d'apprendre.

Les attentes

Les consultations effectuées auprès de nos parents démontrent leurs besoins de recevoir des communications plus fréquentes de l'école pour mieux connaître les pratiques d'enseignement, la variété des activités réalisées et l'amélioration des suivis pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Les sujets de préoccupations des parents soulevés dans le sondage d'appréciation (juin 2018) sont :

- La différenciation pour les élèves à risque ;
- Le rythme d'apprentissage adapté aux besoins des élèves ;
- L'accès aux progrès d'apprentissage de mon enfant ;
- L'éducation au respect de l'environnement.

Les besoins

- Suivi rigoureux des élèves à risque et choix d'actions concertées spécifiques pour répondre aux difficultés individuelles de la clientèle (sensible aux difficultés des garçons) ;
- Sentiment de confiance des parents envers leur école de quartier ;
- Qualité de l'accueil mutuel/de l'écoute des préoccupations de la réalité scolaire et familiale ;
- Implication ciblée des parents disponibles désireux de s'impliquer au déploiement du projet éducatif de l'école.

Analyse de la cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite



Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école			Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable		Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement.		✓		Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français [lire et écrire] et en mathématique [résoudre et raisonner].			✓
L'importance de l'intervention précoce.		✓		D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire.			✓
La réussite des garçons.			✓	D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves :			
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail.	✓			<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'écart entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification. - Réduire l'écart entre les élèves EHDAA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention). 		✓	✓
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété).		✓		D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.		✓	
Le principe de subsidiarité qui rapproche les lieux décisionnels de l'école.		✓		Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.	✓		
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents).			✓	D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		✓	
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté.			✓				

Priorités 2019-2022

Enjeux de l'école	Orientations spécifiques	Objectifs CSDC	Objectifs Carrousel	Indicateurs	Cible	Situation actuelle
Facteur prédictif de la réussite.	Augmenter les compétences en écriture.	Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire.	Augmenter le taux de réussite des garçons à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année.	Augmenter le taux de réussite Maintenir la moyenne du groupe	71 %
	Augmenter les compétences en littératie et en numératie.	Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).	Réduire l'écart entre les taux au sommaire et à l'épreuve en lecture, en écriture et en raisonner.	Pourcentage d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve (indicateur MEES 3 %).	Réduire l'écart	Lecture 4 ^e année écart de 8 % Écriture 4 ^e année écart de 8 % Lecture 6 ^e année aucun écart Écriture 6 ^e année écart de 7 % Résoudre 6 ^e année écart de 8 % Raisonner 6 ^e année écart de 33 %
Dépistage des élèves en besoin particulier.	Soutenir et poursuivre le développement des méthodes de dépistage et d'intervention auprès des élèves ayant des besoins particuliers.	D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	Augmenter le nombre d'actions ciblées/concertées sur les défis d'apprentissage et de comportement des élèves à risque.	Nombre d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans. (indicateur MEES 13 %)	Réduire ou maintenir ce nombre chaque année	2 élèves
L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie.	Augmenter à 60 minutes par jour les activités actives des élèves.	D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	D'ici 2022, augmenter et atteindre l'intégration de 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	Nombre de minutes d'activités actives par jour.	Augmentation continue de minutes d'activités actives	Moyenne 40 minutes par jour
La circulation efficace des informations de l'école vers les parents.	Améliorer les communications internes et externes.		Définir un moyen de communication-école actualisé, l'implanter et accompagner les parents dans son utilisation.	Résultats du sondage des parents Nombre de communications diffusées/an Temps investi en rédaction/semaine.	Amélioration continue	Parents ont exprimé manque d'informations (sondage d'appréciation juin 2018)
Les différentes préoccupations des parents.			Développer et implanter un moyen de suivi individuel des élèves pour les parents.	Résultats du sondage des parents Nombre de communications diffusées/an Temps investi en rédaction/semaine.		Parents ont exprimé manque d'informations (sondage d'appréciation juin 2018)
Le sentiment d'appartenance à son école de quartier.	Favoriser l'implication active des élèves dans leur école.		Accompagner et impliquer les élèves à participer à l'amélioration de la vie scolaire.	Nombre d'activités organisées par des élèves. Nombre de consultations auprès des élèves.	Amélioration continue	N/D

Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Le projet éducatif 2019-2022 de l'école primaire Carrousel est adopté par le Conseil d'établissement le 7 mai 2019, lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce *Projet éducatif* à tous les parents de l'école. Un courriel du président du conseil d'établissement sera acheminé à tous les parents et contiendra une copie du Projet éducatif 2019-2022 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant au président du conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit observer périodiquement la progression des résultats. Elle aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord).

La direction d'école présente annuellement, à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année), la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

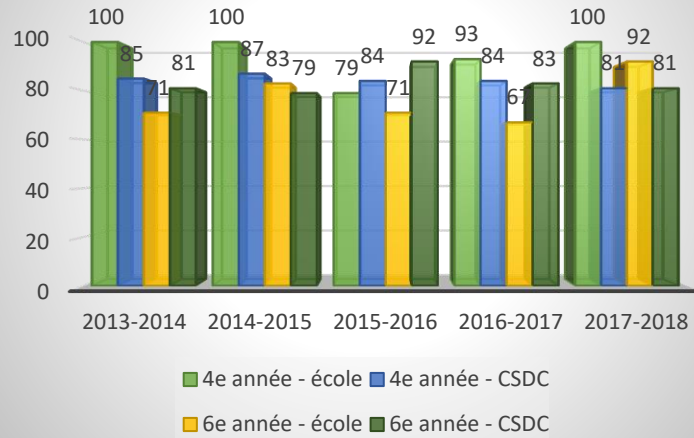
Signé le 7 mai 2019 à Sainte-Brigitte-des-Saults,

Monsieur Philippe Lapierre, président du Conseil d'établissement

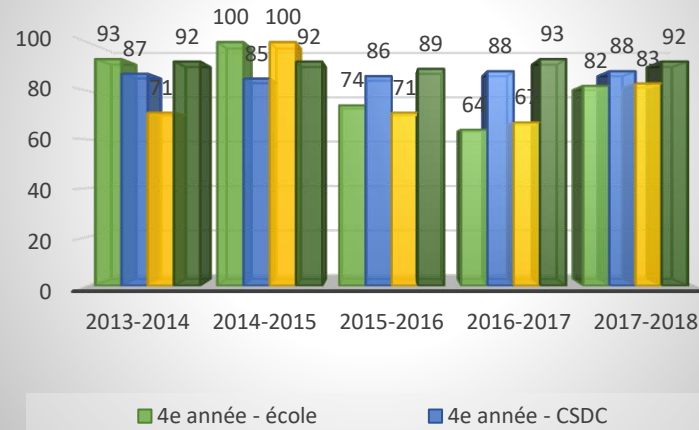
Madame Nataly Gagnon, directrice d'établissement

Annexe 1 - Taux de réussite

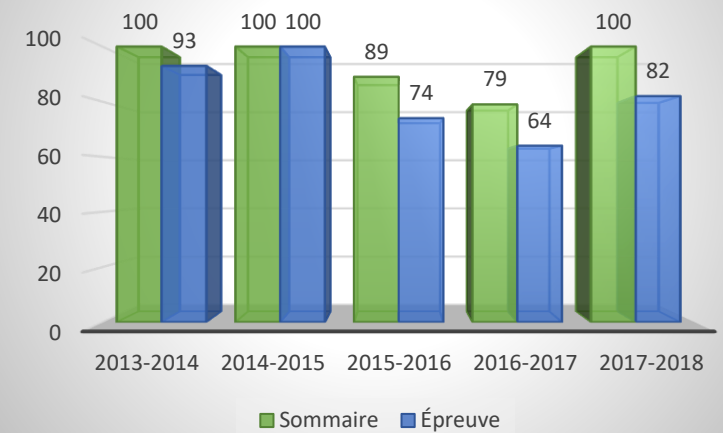
Lecture - épreuve MEES 4^e et 6^e année



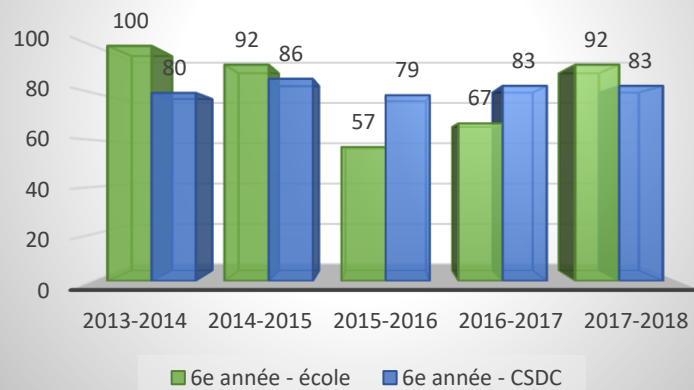
Écriture - épreuve MEES 4^e et 6^e année



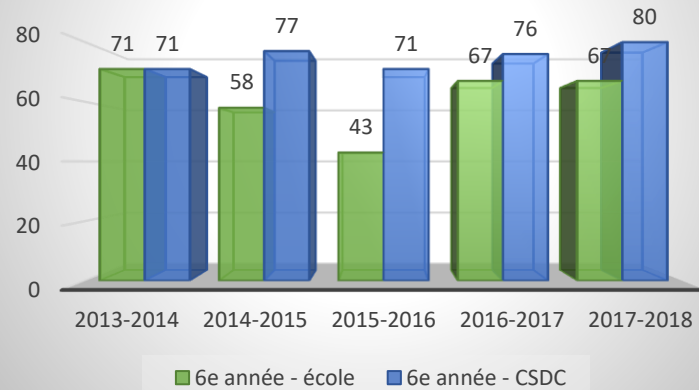
Écart des résultats - écriture 4^e année



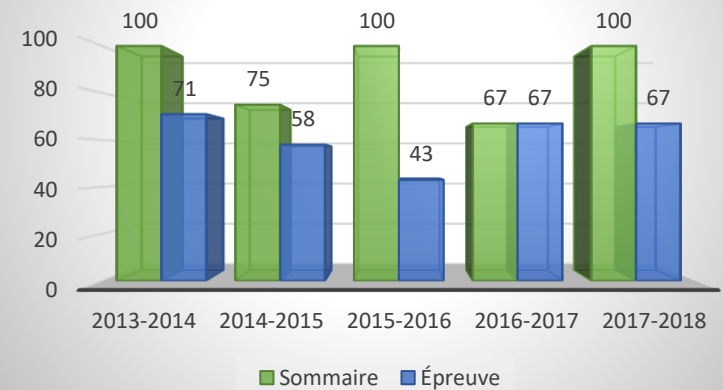
Mathématiques Résoudre - épreuve MEES 6^e année



Mathématiques Raisonner - épreuve MEES 6^e année



Écart des résultats - Mathématiques Raisonner - 6^e année



Annexe 2 – Écart entre les garçons et les filles

